

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
De la Commune de Châteaubernard (Charente)

Séance du 18/02/2014

**Date de la convocation**

11/02/2014

L'an 2014, le 18 Février à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard, régulièrement convoqué, était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Daniel BOYER, Maire

**Date d'affichage**

11/02/2014

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	21	24

**Présents** : M. BOYER Daniel, Maire, M. BRIAND Pierre-Yves, M. LIAUD Eric, Mme NAMBLARD Nicole, M. OURTAAU Philippe, Mme GOMBAUD Christel, M. DAMY Michel, Mme PETIT Dominique, M. TIRACCI Michel, M. CONTER Frédéric, Mme BRISSON Marie-Christine, Mme MARCU Chantal, Mme ROY Karine, M. CHAUVEAU René, Mme DAGNAUD Pierrette, Mme PUISSANT Christiane, M. DERAND Michel, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme BOINOT Catherine, M. VINCENT Jean-Pierre, Mme NADEAU-FAYEMENDIE Geneviève

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MARCHAND Renée à Mme NAMBLARD Nicole, Mme FOUCHER Monique à Mme NADEAU-FAYEMENDIE Geneviève, M. GUINEBERT Patrick à Mme BOINOT Catherine

Absent(s) : M. DAGNAUD Cédric, M. BAUDRY Christophe, Mme GEOFFROY Colette

**A été nommée secrétaire** : Mme PETIT Dominique

**SOMMAIRE**

- 2014\_02\_01 Ouverture de crédits
- 2014\_02\_02 Prolongation d'un Contrat d'Adaptation à l'Emploi
- 2014\_02\_03 Création de postes dans le cadre de Contrats d'Adaptation à l'Emploi
- 2014\_02\_04 Vente terrain SCI FIEF DU TERREAU
- 2014\_02\_05 Avenants au marché de l'espace festif et culturel
- 2014\_02\_06 Imputation comptable - prise en charge de frais d'obsèques

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

D. n° 2014\_02\_01

**Ouverture de crédits**

Le calendrier budgétaire pour l'année 2014 fixe la date de présentation du projet de budget primitif avant le 30 avril 2014.

Afin de permettre la continuité des services entre les deux exercices budgétaires et de répondre à des besoins urgents, il est demandé aux membres du conseil municipal de se prononcer sur les ouvertures de crédits suivantes :

section d'investissement - dépenses

<b>Objet</b>	<b>Besoin</b>	<b>Imputation comptable</b>	<b>Ouverture crédit</b>
Poste informatique Ecole Jules Vallès	824,49 €	0200/2183/212	900 €
Acquisition. parcelle C41 à la BA 709 (délibération. prise le 28/01/14) Euro symbolique. + frais de notaire	701,00 €	0300/2112/822	701 €
Acquisition télévision Ecole maternelle de la Combe des Dames (remplacement suite orage)	500,00 €	0200/2188/211	500 €

2 101 €

Le conseil municipal,  
Ayant ouï le Maire en son exposé,  
Après en avoir délibéré,

Autorise les ouvertures de crédits dans les conditions évoquées ci-dessus.

Vote
A l'unanimité
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

D. n° 2014\_02\_02

**Prolongation d'un Contrat d'Adaptation à l'Emploi**

Par délibération 2013-06-07 en date du 6 juin 2013, le conseil municipal avait, à l'unanimité, accepté la création d'un poste de 8 mois dans le cadre d'un contrat d'adaptation à l'emploi pour assurer le remplacement d'un congé de maternité au service financier.

L'absence étant toujours effective, il y aurait lieu que le conseil se prononce sur la prolongation dudit contrat pour une durée de 12 mois dans les conditions suivantes :

Contrat d'Adaptation à l'Emploi

Taux d'Emploi : Temps complet

Période à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014

Durée de 12 mois

Niveau : Formation et expérience en comptabilité et si possible en comptabilité publique

Mission : aide comptable

Rémunération : 104% du SMIC

Le Conseil Municipal,  
Ayant ouï le Maire en son exposé,  
Après en avoir délibéré,

Autorise la prolongation du Contrat d'Adaptation à l'Emploi dans les conditions évoquées ci-dessus.

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 4

D. n° 2014\_02\_03

### **Création de postes dans le cadre de Contrats d'Adaptation à l'Emploi**

La ville de Châteaubernard recrutait chaque année 4 mois de personnel saisonnier à temps complet pour pourvoir au remplacement des agents des espaces verts en congés annuels (2 personnes en juillet et 2 personnes en août).

D'autre part la suppression progressive des pesticides nécessite du personnel supplémentaire dès le printemps pour faire face à la pousse des mauvaises herbes sur les trottoirs et les espaces publics.

Enfin il est nécessaire de renforcer l'équipe des espaces verts suite au départ à la retraite d'un de ses agents.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de créer des postes dans le cadre de contrat d'adaptation à l'emploi dans les conditions suivantes :

#### **Contrat d'adaptation à l'emploi : 2 postes**

Taux d'emploi : 24/35ème

Période à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014

Durée de 8 mois

Niveau : pas de niveau particulier

Mission : entretien des voiries et des espaces publics de la Ville

Nombre d'agents : 2

Rémunération : SMIC en vigueur

#### **Contrat d'adaptation à l'emploi : 1 poste**

Taux d'emploi : temps complet

Période à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014

Durée de 20 mois

Niveau : compétences en espaces verts et conduite de la balayeuse (remplacement des congés du titulaire du poste)

Mission : entretien des voiries, des espaces publics et des espaces verts de la Ville,

Nombre d'agent : 1

Rémunération : 104% du SMIC en vigueur

Le conseil municipal,  
Ayant ouï le rapporteur en son exposé,  
Après en avoir délibéré,

Autorise les créations de poste dans le cadre de Contrats d'Adaptation à l'Emploi dans les conditions évoquées ci-dessus.

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

D. n° 2014\_02\_04

**Vente terrain SCI FIEF DU TERREAU**

ANNULE ET REMPLACE la délibération 2013-11-04 du 3 décembre 2013

Monsieur le rapporteur expose à l'assemblée que, dans le cadre du projet de réaménagement du parking de la société SCI FIEF DU TERREAU, il y a lieu de vendre à la société diverses parcelles de terrain situées rue Louis Bréguet cadastrées AP 189, 190, 191, 192 en partie, (voir plan joint), d'une superficie totale de 5a 95 ca.

Section	N° plan	Superficie
AP	189	88 ca
AP	190	2a 65 ca
AP	191	1a 62 ca
AP	192 en partie	0a 80 ca
	<b>Total</b>	<b>5a 95ca</b>

Prix de Vente valeur des domaines : 4 € le m<sup>2</sup>

Le Conseil Municipal,  
Ayant ouï le rapporteur en son exposé,  
Après en avoir délibéré,

AUTORISE la vente de terrain dans les conditions évoquées ci-dessus.  
DIT que cette délibération annule et remplace la délibération 2013-11-04 du 3 décembre 2013.

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 18
Contre : 4
Abstention : 2

D. n° 2014\_02\_05

**Avenants au marché de l'espace festif et culturel**

Par délibérations n° 2011-06-01, 2013-05-03 et 2013-08-05, le conseil municipal avait entériné l'avis de la commission MAPA pour le choix de l'architecte et l'attribution des lots dans le cadre du marché de l'espace festif et culturel.

Suite à diverses modifications en cours de réalisation des travaux, M le Maire propose à l'assemblée d'accepter les avenants audit marché dans les conditions suivantes :

Lot			Total retenu HT	Avenant HT		Total HT avec avenant
2	Charpente	SAS DL ATLANTIQUE	116 000,00 €	Avenant 1	- 18 420,00 €	97 580,00 €
4B	Bardage zinc	SAS RAIMOND	160 228,06 €	Avenant 1	3 870,00 €	164 098,06 €
5	Menuiseries ext	BIRON	96 402,00 €	Avenant 1	- 1 816,00 €	94 586,00 €
7	Cloisons doublage	SAS RENAUPLATRE	73 500,00 €	Avenant 1	6 842,35 €	80 342,35 €
8	Menuiseries int.	BERNARD MOREAU	216 000,00 €	Avenant 1	2 364,00 €	218 364,00 €
14(1)	Equipements scéniques	CLEMENT & FILS	203 560,00 €	Avenant 1	3 263,10 €	206 823,10 €
<b>Total HTVA</b>			<b>865 690,06 €</b>		<b>- 3 896,55 €</b>	<b>861 793,51 €</b>

#### **Lot 2 Charpente**

- Protection par peinture primaire (salle annexe et salle polyvalente)

#### **Lot 4B Bardage zinc**

- Remplacement du zinc quartz par du zinc anthracite

#### **Lot 5 Menuiseries extérieures**

- Pose de stores intérieurs
- Modification des ensembles vitrés dans la salle annexe
- Modification des châssis coulissants

#### **Lot 7 Cloisons doublage plafonds**

- Coffrets tout hauteur (sanitaire)
- Cloisons de distribution supplémentaires

#### **Lot 8 Menuiseries intérieures**

- Modification des blocs portes

#### **Lot 14-1 Equipements scéniques**

- Prolongation de la passerelle latérale de la file 3 vers la file 4

Maîtrise d'œuvre	Total retenu HT	Avenant HT		Total HT avec avenant
<b>GODLEVSKA Maria - gérante de la société Architecture maria GODLEVSKA Mandataire de l'équipe de Maîtrise d'œuvre</b>	800 378,58 €	Avenant 1	<b>24 274,42 €</b>	<b>824 653,00 €</b>

Notification du montant définitif de rémunération du maître d'œuvre en application de l'article 8.3 du CCAP

Le conseil municipal,  
Ayant ouï le rapporteur en son exposé,  
Après en avoir délibéré,

Autorise le Maire à signer les avenants au marché de l'espace festif et culturel dans les conditions évoquées ci-dessus.

Vote

A l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

D. n° 2014\_02\_06

### **Imputation comptable - prise en charge de frais d'obsèques**

Suite à la découverte du corps de Monsieur ROBIN René à son domicile, sans filiation connue à ce jour, conformément à l'article L2213-7 du code général des collectivités territoriales, il appartient à la collectivité de prendre en charge les frais inhérent à l'inhumation dans l'attente de l'instruction du dossier en vue du remboursement des sommes engagées (recherche de filiation, dossier auprès de la banque du défunt etc.)

Il est proposé à l'assemblée d'imputer au compte 6718 la somme de 1 525,02 € correspondant aux frais d'obsèques.

Le conseil municipal,  
Ayant ouï le Maire en son exposé,  
Après en avoir délibéré,

Autorise l'imputation comptable relative à la prise en charge des frais d'obsèques dans les conditions évoquées ci-dessus.